

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 14 MARS 2025 à 20 h

**PRESENTS** : Jean-Pierre PERNOT, Jean-Michel AFONSO, Guillaume BALOCCA, Hervé BORDENAVE, Céline LEGRAND, Christophe MARCHAL, Julien METIFIOT

**ABSENT** : Blandine CUENOT (procuration donnée à Jean-Pierre Pernot)

Secrétaire de séance : Hervé BORDENAVE

### *Ouverture de la séance à 20h00*

#### **1 – Approbation du compte financier unique 2024**

Le 1er adjoint présente le CFU 2024 qui se présente comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	84 417,59 €	134 871,04 €
Investissement	3 942,80 €	79 997,39 €

En conséquence et après report des résultats N-1 :

- l'excédent global d'investissement de clôture s'élève à 27 741,84 € ;
- l'excédent global de fonctionnement de clôture s'élève à 167 151,82 €.

**6 pour, 0 contre et 1 abstention. Le Maire n'ayant pas pris part au vote.**

#### **2 – Vote du budget primitif 2025**

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2025, à savoir :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	152 202,00 €	291 581,82 €
Investissement	46 041,84 €	46 041,84 €

Et reconnaît un excédent de **139 379,82 €**.

***Approbation à l'unanimité***

#### **3 – Vote des taxes**

Pas d'augmentation par rapport à 2024 (ni 2023)

- Taxe foncière (bâti) 23,75 %
- Taxe foncière (non bâti) 15,47 %

#### **4 – Extension du réseau d'électricité**

Il est envisagé de réaliser une extension du réseau de distribution publique d'électricité dans la rue des Chauffours sous la maîtrise d'ouvrage du Syded.

L'estimation du coût est de 56 592 € TTC, nous sommes éligibles à la participation financière du Syded. Le projet aurait un coût final de 13 392 € pour la commune.

***Approbation à l'unanimité***

#### **5 – Etude des devis reçus pour l'électrification du portail de la Mairie**

Nous envisageons d'automatiser la fermeture du portail de la mairie la nuit et sur demande pour les locataires de la salle de convivialité.

Nous demandons des éléments supplémentaires sur les devis reçus.

#### **6 – Questions divers**

❖ Il y a eu une nouvelle naissance en ce début du mois de Mars, bienvenue à Inès.

❖ La commune va percevoir 4 312 € de taxe d'aménagement.

❖ Madame Bailly est venue nous exposer la dégradation du mur tenant le grillage de sa maison suite à l'affaissement de la route en raison du passage de nombreux gros véhicules (tracteurs et camions). Le conseil l'informe que des travaux étaient déjà envisagés pour la réfection de la chaussée et qu'il est prévu de faire un mur de soutènement sur le haut de la rue. Toutefois il faudra sans doute attendre un peu car des travaux de raccordements électriques devront être réalisés auparavant.

❖ Pour rappel, en 2025, la commune attribuera une aide de 50 € par enfant scolarisé par an jusqu'au collège et participant à un séjour scolaire. Les parents concernés seront priés de se manifester dans les 3 mois maximum suivant la date de fin du séjour, le mieux étant tout de même avant le séjour.

***Clôture de la séance 22h30***

**Permanence de Mairie le Samedi de 10h à 12h** sur place mais aussi par téléphone au 09.54.36.57.56

***Retrouvez toutes les informations concernant la vie du village  
avec l'application mobile***

